Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 68 (1939)

Heft: 7

Rubrik: Rapport cantonal sur la question mise à l'étude par la Société fribourgeoise d'éducation 1939

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXVIIIme ANNÉE. N° 7. 1er mai 1939

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation
ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : **6 fr.** ; par la poste : **30 ct.** en plus. — Pour l'étranger : **7 fr.** — Le numéro : **30 ct.** — Annonces : **45 ct.** la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction et les annonces doit être adressé comme suit : *M. A. Rosset, insp.*, Gambach 11, Fribourg. Les articles doivent parvenir à la Rédaction au moins 12 jours avant l'insertion.

Le ***Bulletin pédagogique*** paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1er des mois de janvier, mars et mai.

Le ***Faisceau mutualiste*** paraît 6 fois par an, soit le 1er des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. — *Partie non officielle.* — *Rapport cantonal sur la question mise à l'étude par la Société fribourgeoise d'Education 1939.* — *Société des institutrices.* — *Aux membres de la Société fribourgeoise d'éducation.* — *Partie officielle.*

PARTIE NON OFFICIELLE

Rapport cantonal sur la question mise à l'étude par la Société fribourgeoise d'Education 1939

L'école et les mouvements de jeunesse

I. Considérations préliminaires

1. *Multiplicité des groupements de jeunesse.* — La jeunesse appartient à qui la conquiert.

Beaucoup l'ont compris qui s'ingénient à embrigader les jeunes, et même les très jeunes, dans leurs formations, de toutes couleurs et de toutes tendances. Nous assistons aujourd'hui à une floraison extravagante de sociétés, si bien que nos jeunes gens et nos jeunes filles se trouvent sans cesse et diversement sollicités.

L'individualisme effréné, qui s'afficha sous tant de formes dans une société plus brillante que solide, s'avère incapable de satisfaire des âmes jeunes, avides de droiture et d'intégrité. Nos jeunes sont las du cynisme des corruptions et de la lâcheté des compromissions.

Ils ont besoin d'ordre et de discipline. Ils ne veulent plus d'une faiblesse qui provient de leur ignorance et de leur isolement. Ils donnent leur confiance à qui sait la capter par un appel ardent et loyal. Ils goûtent les ferveurs d'une action intense et coordonnée. Ils attendent des consignes claires et précises. Ce n'est pas par des promesses captieuses qu'on les conquiert, mais en leur demandant des efforts et des sacrifices.

Il en est qui l'ont compris et l'ont réalisé : il n'est que de porter les yeux au Nord et au Sud de nos frontières.

On ne s'attache fortement qu'à ce qui nous a coûté. A nous de le comprendre aussi.

2. *Attitude des éducateurs.* — En présence d'un état de faits qui les a surpris, les éducateurs ont réagi diversement.

Les uns, dérangés dans leurs habitudes et secoués dans leur béate inertie, ont esquissé des gestes d'énervement et d'anxiété. Ils répètent, à qui veut les entendre, des propos qui se résument en cette formule : « De notre temps, nous n'avions pas tant de sociétés, et les choses marchaient bien mieux ! »

D'autres, parfaitement conscients des besoins de l'heure, mais inquiétés par les sorties fréquentes de leurs enfants et de leurs élèves, ont formulé cette objection : « Je n'ai rien contre les sociétés. Mais, avec toutes ces réunions, ces répétitions, ces courses, où va notre vie de famille ?... Comment accomplir une œuvre d'éducation saine et cohérente dans une vie si cahotique ?... »

Propos lourds de tant de vérité qu'on leur doit un examen urgent et attentif. C'est la raison d'être de cette étude.

Tous les éducateurs de bon sens comprennent qu'on ne peut arrêter le cours impétueux d'un torrent. Il n'y a, en face de lui, qu'une attitude intelligente et possible : l'endiguer, pour l'empêcher de causer des ravages et utiliser judicieusement sa force.

Les sorties des jeunes, dit-on, portent atteinte à la vie de famille. Et l'on en prend prétexte pour incriminer toutes les sociétés. Cette objection n'a de valeur que dépouillée de parti pris.

Toutes les sorties des jeunes sont-elles dues aux réunions des sociétés ? N'en est-il pas d'autres, de plus fréquentes et de moins rassurantes ? Combien de parents témoignent à leur égard d'une sécurité pleine d'illusions ? Il importe de le souligner. Sous prétexte qu'il faut que toute jeunesse se passe, on laisse, dans certains milieux, une liberté presque totale aux jeunes gens et aux jeunes filles. Et l'on ne se doute pas que cette liberté est pleine d'embûches. Combien d'hommes de chez nous furent jadis des garçons bien doués et prometteurs, qui ne sont plus aujourd'hui que des épaves, pour avoir été livrés à eux-mêmes au moment le plus critique de leur vie ?

S'il est des sociétés qui nuisent à la vie de famille, pourquoi ne parle-t-on pas de celles qui ont pris pour tâche de la restaurer ? Il est une formation personnelle et sociale que la famille et l'école

ne sont pas aptes à donner. Elle ne se peut acquérir que dans un milieu mieux adapté, les groupements d'Action catholique, tout spécialement. Les efforts des parents et des maîtres y trouvent leur complément et leur couronnement. Comment leur refuserions-nous notre appui et notre reconnaissance ?

3. *Deux catégories de sociétés.* — Un grand nombre de sociétés de chez nous, qui comptent de nombreux jeunes parmi leurs membres, quand ce ne sont pas uniquement des jeunes, exercent leur activité dans le cadre de la vie paroissiale. Tels sont, en particulier, les groupements d'Action catholique. Il est clair que ces sociétés ont droit à une sympathie naturelle et agissante. Tous les gens de bon sens appellent de leurs vœux une vie paroissiale de plus en plus intense, car la paroisse constitue une communauté spirituelle, une famille morale, qu'il importe de fortifier sans cesse et le plus possible.

Mais, en dehors des associations proprement paroissiales, il existe un certain nombre de sociétés dont la valeur ne saurait être mise en doute et qui poursuivent un but méritoire. Elles méritent sans conteste une étude attentive et bienveillante.

C'est donc dans cet ordre que les divers groupements de jeunesse vont être envisagés dans ce rapport.

II. Groupements d'Action catholique

1. *Notion et but de l'Action catholique.* — Nous connaissons la parole de Pie XI : « Le grand scandale du siècle dernier est que l'Eglise a, en fait, perdu la classe ouvrière. » Mais nous pouvons difficilement réaliser la peine que cette déclaration a dû coûter au grand Pontife défunt. Voir échapper à son autorité paternelle le monde des travailleurs, celui auquel appartenait le divin Fondateur de l'Eglise, quel désolant spectacle !

Or, pour reconquérir cette masse humaine en dérive, pour rechristianiser la société moderne, l'action sacerdotale du clergé n'est pas suffisante. Des milieux lui sont fermés (ateliers, fabriques, chantiers, cafés, etc.) où on témoigne au prêtre une méfiance instinctive, quand ce n'est pas une hostilité manifeste. Sa pénétration lui est rendue fort difficile, pour ne pas dire parfois impossible. C'est pourquoi l'Eglise fait appel à la grande force de l'Action catholique.

Dans son encyclique : *Urbi arcano Dei*, qui est proprement la charte de l'Action catholique, Notre Saint-Père le Pape Pie XI la définit ainsi : « L'Action catholique est la participation du laïcat à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise. » Et, dans une lettre adressée en 1926 aux Evêques du Piémont, l'auguste Pontife disait encore : « Rien n'est plus traditionnel que de voir les pasteurs de l'Eglise, absorbés par de si grandes préoccupations et sollicitudes du ministère paroissial ou épiscopal, aidés avec empressement par des laïques qui, grâce à leur condition même, peuvent accomplir parfois ce que les ministres sacrés, même s'ils le voulaient, ne pourraient pas faire. »

Cet apostolat des simples fidèles découle des obligations mêmes de leur vie chrétienne. Par le baptême, ils reçoivent la grâce et le don de la foi ; leur qualité d'enfants de l'Eglise leur permet d'atteindre plus aisément leur destinée éternelle. Mais, plus tard, par le sacrement de Confirmation, ils deviennent soldats de Jésus-Christ, soldats investis d'une mission de défense et de conquête. Il ne leur est plus permis de jouir égoïstement de leurs biens spirituels ; mais ils se doivent d'en étendre le plus possible la propagation.

Toutefois, l'action personnelle, isolée et occasionnelle, perd une part de son efficacité, du fait même de son isolement. C'est pourquoi l'Action catholique implique la coordination des efforts personnels pour une entreprise collective et méthodiquement organisée. Conquête pacifique des âmes, accomplie par des moyens naturels et surnaturels, elle tend à un double but : continuer et propager parmi les hommes l'œuvre de la Rédemption, rendre le monde terrestre plus habitable par l'extension du règne du Christ sur les personnes et sur les institutions.

Comme les armées guerrières, cette armée de paix et de charité compte sur les jeunes qui constituent son élite. Ils ne veulent pas se contenter de vivre en marge du monde moderne, tolérés par une société qui les ignore ou les dédaigne, mais ils veulent s'efforcer d'en saisir, par leur action conquérante, les leviers de commande.

2. *Aperçu historique.* — Cet apostolat doté d'appellations nouvelles n'est pas nouveau. Il fut pratiqué dès les premiers siècles du christianisme, où les Apôtres faisaient appel à de simples fidèles pour leur confier certaines tâches administratives et certaines missions de propagande. Au temps des persécutions, ce furent bien les chrétiens eux-mêmes qui, en parlant, en agissant et en mourant pour le Christ, donnèrent une impulsion irrésistible à la nouvelle doctrine. Et au moyen âge, la Chevalerie et les Croisades ne furent-elles pas des entreprises d'Action catholique ? Enfin, dans les temps modernes, on put voir se fonder une foule d'œuvres de bienfaisance qui, tout en se préoccupant du soulagement des misères matérielles, contribuaient à l'extension des principes chrétiens dans une société qui les voulait ignorer.

Chez nous, il faut signaler avant tout l'Association Populaire Catholique Suisse, à laquelle sont dues de belles initiatives presque toujours couronnées de succès. Placée en dehors des partis politiques, elle a déjoué les manœuvres des adversaires de nos libertés religieuses, fondé et patronné plusieurs journaux catholiques, créé la Société fribourgeoise d'Education, instauré, soutenu et développé les Missions intérieures, organisé les Congrès des catholiques suisses.

3. *Situation présente. Les mouvements spécialisés.* — En définissant la nature et le rôle de l'Action catholique, le grand Pape Pie XI formula cette parole divinatoire : « Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers. » Cette parole fut le bon grain qui trouva son

terrain propice dans le grand cœur de cet humble prêtre belge, le chanoine Cardijn, le fondateur de la JOC. Rien de plus émouvant que le récit des premiers pas de cette œuvre. Nous le tenons de la bouche même du fondateur et nous pouvons le lire dans le beau livre de Dominique Auvergne : *Regards catholiques sur le monde.*

« Il y a quelques années, un pauvre prêtre a osé dire à une dizaine de petites filles : « Mes enfants, vous le voulez ? nous partons à la conquête du monde ? » Et les naïfs ont cru à la parole de ce prêtre parce que lui-même ne croyait pas à un homme, mais au Christ-Rédempteur. Ils pensaient qu'en eux l'Homme-Dieu voulait parachever sa rédemption. Autour d'eux on disait : « C'est une utopie ! » ou : « C'est un fou qui, par ces petits moyens, espère changer la classe ouvrière ! » On ne savait pas que Dieu et son Christ agissent toujours par les petits moyens. Les Jocistes ont été dix, puis vingt, puis deux cents. Aujourd'hui, ils sont plus de cent mille qui jurent de se tuer pour la rechristianisation du monde. »

Puis, le génial fondateur définit la mission du mouvement qu'il a lancé. « Une école de vie, de vie de travail, de vie familiale, pratique, rayonnante, conquérante. Les Jocistes savent ce que c'est qu'aimer, travailler. Vous le verrez, cette classe ouvrière, pour laquelle le Christ est mort, reviendra au Christ. Nous allons assister à un nouveau printemps. Ce n'est pas l'heure de la panique. Moi, je crie au monde entier : c'est l'heure de l'espérance ! »

Comment résister à une telle conviction ? On n'y résiste d'autant moins que l'œuvre a déjà produit des fruits surprenants. Les Jocistes ont conquis notre admiration par la vitalité de leur foi. A la conception matérialiste de la vie, qui tend à paganiser le monde actuel et qui est plus désastreuse qu'une guerre, ils opposent la conception chrétienne de la vie. Comme il se doit, leur arme la plus efficace est leur charité. Personnelle et discrète en temps ordinaire, leur action s'affirme publiquement, sans vaine ostentation ni lâche timidité, par des campagnes collectives qui leur valent l'estime et la sympathie générales. En 1925, M. le chanoine Cardijn présente la JOC à Notre Saint-Père le Pape. — En 1928, la JOC existe officiellement en France. — En 1933, Bruxelles organise le premier Congrès jociste mondial. — En 1934, Genève organise le premier Congrès jociste national.

Les méthodes jocistes avaient prouvé leur excellence. Tout naturellement, elles furent adaptées à la conquête d'autres classes sociales. Ainsi naquirent la JAC, destinée aux agriculteurs, la JEC aux étudiants, la JMC aux marins. Ces groupements prirent le nom pompeux de *mouvements spécialisés.* Mais leur action est très simple : pénétrer dans les milieux fermés aux prêtres, en y insérant de fortes personnalités d'ouvriers, de paysans ou d'étudiants qui, en raison du rayonnement de leur conduite et de la fermeté de leur parole,

acquièrent la confiance et le respect de leurs compagnons de travail et parviennent à les amener au Christ et à l'Action catholique.

Si chère déjà au grand Pape défunt qui la comparait à « la prunelle de ses yeux », cette forme d'apostolat jouit de la sollicitude paternelle de Sa Sainteté Pie XII qui lui manifeste une pleine confiance. Comment ne pas nous efforcer de la faire triompher chez nous ?

4. *Association catholique de la Jeunesse fribourgeoise.* — En raison des attaques incessantes, ouvertes ou sournoises, auxquelles étaient en butte nos institutions catholiques, un mot d'ordre fut donné : « Il faut à tout prix grouper nos jeunes gens et nos jeunes filles, afin de les préserver des influences pernicieuses et de reconquérir ceux d'entre eux qui se sont déjà éloignés de nous ! »

L'Association catholique de la Jeunesse fribourgeoise prit naissance. Après un départ prometteur, son élan se ralentit. Il en faut chercher la cause dans la méthode d'action qu'on avait adoptée. De fait, elle se confina trop dans les conférences théoriques et clairsemées, adressées à une masse passive qui les subissait, mais ne réagissait pas. Il serait faux cependant de parler d'échec, car cette première forme d'activité a favorablement informé quelques personnalités qui en ont gardé l'empreinte.

Confiée ensuite à la direction zélée de M. l'abbé Louis Pilloud, cette Association reçut une impulsion nouvelle et entra dans une période de transition qui l'acheminait vers les méthodes jocistes. Les efforts des sections paroissiales furent précisés et coordonnés. Des journées régionales de militants furent organisées. Les journaux *Va!* et *Viens!* s'efforcèrent à la propagation du mouvement dans les familles. Des manifestations publiques, telles que le remarquable défilé des jeunes au Congrès de Fribourg en 1935, marquèrent la vitalité d'un mouvement qui n'était qu'à ses débuts.

5. *Situation présente.* — Actuellement, l'ACJF s'efforce de s'adapter de mieux en mieux aux méthodes des mouvements spécialisés. Elle comprend des organisations paroissiales à trois plans :

a) le Cercle d'action, qui groupe les militants pour l'étude des problèmes locaux ;

b) les membres affiliés, qui constituent la section proprement dite ;

c) les membres non affiliés mais sympathisants, qui suivent le mouvement avec intérêt, assistent aux assemblées quand il leur plaît, mais n'ont pas donné leur adhésion formelle.

La formation d'un bon Cercle d'action est essentielle. Il est absurde de viser tout de suite à un effet de masse. C'est aller au-devant de cruelles déconvenues. Il va de soi que nul, parmi les jeunes, ne doit être exclu du groupement, s'il fait preuve de bonnes dispositions. Mais la masse doit être travaillée d'abord par des militants convaincus et zélés. Il serait dangereux aussi de laisser croire aux membres affiliés qu'ils sont les seuls purs dans la société

des fidèles. Toute vanité et toute prétention doivent être bannies d'une âme qui se veut apôtre.

Des tâches précises sont assignées, accomplies en trois étapes bien graduées : voir, juger, agir. L'enquête instituée sur tel ou tel point de la vie paroissiale conduit à la connaissance des faits. Les juger sainement et prudemment est le deuxième stade que suit tout naturellement celui des réactions nécessaires, formulé en consignes claires et contrôlé en des sortes d'examen de conscience collectifs.

Tel est le premier point de l'Action catholique rationnellement comprise : la formation personnelle. Il découle du principe que l'âme de tout apostolat réside dans une vie intérieure intense. Les efforts accomplis en vue de notre perfectionnement individuel nous acheminent tout naturellement à une attitude conquérante, qui opère par rayonnement.

Car c'est là qu'il en faut venir : former de fortes personnalités, capables de résister aux influences nocives d'un milieu et d'y affirmer, paisiblement mais fortement, leurs convictions chrétiennes. Nos populations rurales, aussi bien que les centres citadins, doivent être l'objet d'un travail de pénétration et de conquête. Il y a des coutumes locales qu'il faut maintenir, il en est qu'il faut détruire, il en est qui doivent être modifiées, et il en est qui doivent être instaurées. Cela ne se fait pas en un jour, ni sous la pression d'injonctions autoritaires, mais sous l'influence de ceux qui agissent par l'emprise de leur personnalité, sans bruit, mais tout au long de l'année. Les groupements paroissiaux ont pour tâche de diriger, de coordonner et d'intensifier ces efforts. Souhaitons que ces groupements se développent et se multiplient. Souhaitons aussi que des sections d'adultes se forment, où les jeunes soient à même de continuer leur œuvre d'apostolat.

Groupements d'enfants.

1. *Rôle et raison d'être.* — Nous venons d'envisager les méthodes d'Action catholique pratiquées par les groupements de jeunesse paroissiale. Ces groupements s'efforcent de recruter leurs membres dès leur libération scolaire, avant que d'autres influences aient pu les détourner, car plus tard serait souvent trop tard. Et cet instant opportun n'est même pas toujours propice, car les enfants ont déjà subi des contacts délétères.

Dès lors, il importe de prévenir cette déformation précoce. C'est le rôle des groupements d'enfants qui ont pour tâche de créer un état d'esprit favorable à l'orientation chrétienne de la vie. Cette préoccupation trouva sa réalisation, pendant longtemps et dans les centres urbains surtout, sous la forme de patronages de garçons et de fillettes. Efficaces quand ils étaient dotés de chefs qualifiés, ces patronages n'avaient toutefois pas une direction bien précise ;

il fallait faire appel à toutes sortes d'expédients pour attirer et retenir ce petit monde instable et déconcertant.

Actuellement, les groupements d'enfants revêtent de préférence deux formes bien définies qui présentent une grande diversité, mais qui comportent, l'une et l'autre, toute une pédagogie fort bien charpentée. Je veux parler du scoutisme et de la Croisade eucharistique. L'une et l'autre de ces organisations peuvent rendre d'éminents services, à condition d'être dirigées par des personnes aussi fermes que dévouées, et douées de quelque sens pédagogique. Elles peuvent devenir la meilleure école primaire de l'Action catholique, en lui fournissant ses membres les plus éclairés et les plus zélés. Il vaut donc la peine de les étudier à part.

2. *Le scoutisme.* — A ses débuts chez nous, le scoutisme fit beaucoup parler de lui et fut mal compris bien souvent, en raison de ses apparences extérieures un peu étranges. Maintenant, quoique des préventions tenaces subsistent encore, dues surtout à des contingences locales, la pédagogie scoute a conquis la faveur de tout observateur attentif et impartial.

On en connaît les origines. Comme le fondateur de la JOC, sir Robert Baden Powell partit d'une expérience occasionnelle et particulière. Mais son œuvre était si bien agencée qu'elle se répandit rapidement dans tous les pays, s'adaptant aussi aux sexes et aux âges.

Religieusement parlant, le scoutisme se veut « interconfessionnel », mais non pas neutre, c'est-à-dire indifférent à toute idée religieuse, encore moins hostile. L'initiateur du scoutisme l'affirme en ces termes : « Nous ne nous arrogeons pas les prérogatives des parents et des ecclésiastiques en donnant nous-mêmes une instruction religieuse, mais nous insistons pour que l'enfant observe et pratique la religion qu'il professe. » En pays catholique, il est donc tout naturel qu'une troupe scoute soit catholique.

Le scoutisme est une école de vie. Laissons la parole au R. P. Forestier, aumônier général des Scouts de France :

« Nous remettons ces petits civilisés un peu dans les conditions de vie des pionniers en lutte avec les forces de la nature. Tout en les faisant jouer, nous travaillons à développer en eux la santé, la vigueur corporelle, le goût du risque et de l'effort. Risque mesuré, effort raisonnable, bien entendu. Il y a dans la vie de camp et de route une certaine pauvreté, une délivrance du confort excessif qui, jointes à leur volonté d'accueil, à leur amour des bêtes et des paysages, donnent une note franciscaine opportune à redire à notre époque de sombre matérialisme.

« La méthode scoute est personnaliste et individualisée. Tout y est mis au service de la personnalité. Il s'agit d'armer mieux les individus, de tirer d'eux toutes les richesses qui sommeillent. L'intéressant dans la discipline scoute, c'est l'esprit qui l'anime, fait de

loyalisme et de confiance, d'humilité et de cordialité, d'un mélange de respect et de familiarité qui lui donne son cachet particulier. L'originalité géniale fut d'utiliser le respect des enfants pour les règles du jeu, pour celui qui entraîne et fait l'unité du groupe, pour celui qui est l'éducateur de ses camarades et qui a le plus d'obligations, et d'abord celle de l'exemple.

« Par ce respect et cet amour du jeu, le scoutisme amène les enfants au respect de la loi scoute, de ses principes et de ses devises, ainsi que de la promesse qu'ils ont faite. Par l'accomplissement de la BA journalière, les Scouts sont conduits au désintéressement et à la charité chrétienne. L'uniforme même a une valeur éducative en supprimant les distances sociales, en instaurant dans les rangs de la troupe une vraie fraternité, dont les effets se perpétuent dans les actes de la vie courante. L'enthousiasme donné au jeu permet aux natures plus frêles de se dépasser, de se hausser à la pratique du courage, parfois de l'héroïsme, en décuplant ses sources d'énergie.

« On voit par là l'importance de cette méthode formatrice de personnalités fortes et bien équilibrées, où la force ne tourne pas en brutalité, où la culture ne dégénère pas en mièvrerie, où tout est ordonné pour laisser au spirituel sa primauté. Ecole formatrice de chefs, parce que férue du désir de « servir ». « Servir ! » la devise du Christ ! « Servir ! » la devise du Scout ! Celle de tout chef digne de ce nom.

« Le scoutisme n'a pas la prétention de supplanter la famille ni l'école ; il n'a d'autre ambition que de les compléter et de les soutenir. Tout ce qui fut inséré de neuf et d'actif dans notre pédagogie actuelle, la méthode scoute le pratique. Raison de plus de l'apprécier et de le soutenir. »

3. *La Croisade eucharistique.* — Encore une institution fort discutée et souvent mal comprise, faute d'être considérée avec assez d'attention.

A l'école et au catéchisme, les leçons de religion sont l'objet de soins assidus. Parents, prêtres et éducateurs s'efforcent de bien faire connaître les vérités fondamentales ; ils s'ingénient à créer dans les âmes enfantines des convictions solides ; ils s'évertuent à faire aimer Dieu et l'Eglise ; ils donnent l'exemple d'une vie vraiment chrétienne. Et cependant, malgré tous ces efforts, ils éprouvent une vraie désolation à voir les petits devenus grands se détacher de la religion, ne plus prier qu'avec répugnance, assister aux offices avec ennui et nonchalance, s'éloigner des sacrements. Les enfants connaissent leur religion ; ils ne la vivent pas. La Croisade fut instituée pour suppléer à cette déficience ; elle veut être avant tout une religion vécue et, bien dirigée, elle y réussit.

La devise des Croisés est connue : « Prie ! Communie ! Sacrifie-toi ! Sois apôtre ! » Œuvre à deux plans, comme toute œuvre d'Action catholique : formation personnelle et conquête du milieu.

En s'efforçant de pratiquer leur devise, les Croisés acquièrent une forte trempe de caractère, tout imprégnée de vie surnaturelle. Contrôlés et soutenus, leurs actes religieux informent de mieux en mieux leur conscience et leur cœur. Orientés vers un but toujours précisé, ils reçoivent une coordination qui en amplifie la valeur et l'efficacité. Les idées abstraites, qui les laissaient froids et insensibles, deviennent des réalités vivantes et suscitent leur enthousiasme. C'est une armée d'élite qui se recrute ainsi dans l'Eglise et pour l'Eglise.

La formation des Croisés comporte, elle aussi, toute une pédagogie judicieusement ordonnée et graduée. Les enfants sont d'abord des « aspirants » soumis à un temps d'épreuve ; puis, s'ils y ont donné satisfaction, ils sont admis comme « croisés » au cours d'une touchante cérémonie ; enfin, s'ils témoignent d'un zèle authentique et régulier, ils sont promus « apôtres ». Mais ils sont désignés par leurs camarades eux-mêmes, d'une façon aussi spontanée que possible.

C'est toute une affaire que la formation des petits apôtres. Il s'agit de leur attribuer des responsabilités en leur confiant des tâches concrètes et précises : vente d'un journal, visite de malades, répartition des bulletins, soin du matériel, récolte des timbres et du papier d'étain pour le missionnaire auquel la Croisade s'intéresse spécialement, etc. Ils ont à stimuler le zèle défaillant des Croisés de leur groupe, à les avertir charitablement en cas de faute commise, à en informer discrètement l'aumônier ou la zélatrice, tout en évitant de devenir d'odieux petits rapporteurs. Leurs fonctions doivent faire l'objet d'un contrôle sérieux et permanent, quoique toujours bienveillant.

C'est la mission des zélatrices, dont un grand nombre se recrute parmi les membres du corps enseignant féminin, qui en assument et en remplissent généreusement les devoirs, sans se douter de l'importance de leurs services. C'est sur elles que repose en grande partie le succès de la Croisade dans leur milieu. Si elles font preuve d'un vrai désintéressement et de sens pratique, elles sauront donner à leurs Croisés le goût de la prière et de la communion, le sens du sacrifice librement consenti, école du renoncement chrétien, et aussi l'ardeur conquérante, grâce à laquelle les enfants gagneront au Christ et à l'Eglise leurs camarades et leurs familles, méritant ainsi la confiance paternelle que leur témoignent tous les augustes Pontifes de la chrétienté.

Action éducative des maîtres et maîtresses.

Les groupements d'Action catholique, qu'ils rassemblent des jeunes gens, des jeunes filles ou des enfants, appartiennent à l'initiative du prêtre, à sa responsabilité et à sa direction. Les instituteurs et institutrices ne s'en occupent qu'à titre de collaborateurs. Mais comment s'y refuseraient-ils, après avoir envisagé l'impor-

tance et l'ampleur de la tâche à accomplir ? Cette collaboration, ils peuvent la fournir, avant tout et surtout, par leur activité à l'école, puis dans les cours complémentaires et à l'école ménagère, enfin comme auxiliaires dans les groupements de jeunesse.

1. *A l'école primaire.* — Orientée dans le sens d'un enseignement nettement chrétien, l'école populaire se place au premier plan des institutions d'Action catholique. Son activité s'exerce :

a) Par une éducation harmonieuse des facultés. Il importe bien plus à nos enfants de savoir observer, juger, raisonner, astreindre leur attention, vouloir fortement l'acquisition d'un résultat, s'imposer des efforts et des sacrifices, que d'enregistrer une foule de connaissances, d'une mémorisation précaire. Il est des connaissances qu'il faut posséder, mais leur somme est bien plus réduite qu'on ne l'a cru trop longtemps. Donner le goût de l'étude et du perfectionnement personnel, telle est la consigne actuellement en vigueur. Il n'y a qu'à s'en réjouir et à s'y soumettre activement.

b) L'importance donnée au travail bien fait. Leçons bien apprises, devoirs bien soignés sous tous les rapports, cahiers bien tenus, dessins et travaux manuels bien accomplis, chants bien exécutés, ont plus d'efficacité qu'on ne le pense dans le domaine de l'éducation. Ils éduquent le caractère et la conscience de nos futurs paysans, artisans, ouvriers, employés, commerçants. Et ce n'est pas peu de chose.

c) Connaissance approfondie du milieu local. Les enfants et les jeunes gens seront appelés à faire la conquête de leur milieu ambiant. Encore faut-il qu'ils le connaissent et s'y attachent. Et sur quoi donc s'appuyerait la défense spirituelle du pays, si prônée aujourd'hui, si ce n'est sur l'amour d'une petite patrie qu'il faut avoir étudiée de près pour s'y intéresser ? Que nos matières d'enseignement soient donc choisies dans ce sens et que nos moyens matériels y soient adaptés !

d) Ampleur donnée au jugement moral. Tous les petits faits envisagés dans nos leçons de langue maternelle, tous les faits bibliques, tous les actes de la vie nationale étudiés dans les leçons d'histoire ou d'instruction civique, peuvent faire l'objet d'un jugement approfondi sous le rapport de leur valeur morale et de leurs conséquences. C'est ainsi une psychose d'examen de conscience personnel qui peut être créée.

e) Atmosphère chrétienne de l'école. Je l'ai gardée pour la fin, à cause de son importance capitale. Soins donnés à l'enseignement religieux, tout spécialement à la bonne formation des premiers communiants, prières bien faites avant et après la classe, cantiques bien appris, surveillance de l'attitude des enfants à l'église et, surtout, toutes les leçons imprégnées d'esprit chrétien, sont des conditions essentielles pour l'obtention d'une atmosphère favorable au recrutement et au développement des groupements. Education discrète aussi : pas de zèle intempestif ! il est des maîtres et des

maîtresses qui ont dégoûté leurs élèves de la religion en lui donnant des interprétations d'une niaise ferveur.

2. *Cours complémentaires et écoles ménagères.* — Organisations postscolaires dont la fréquentation est imposée aux jeunes gens et jeunes filles, elles peuvent avoir une influence déterminante sur leur formation sociale, civique et religieuse. Tout dépend du prestige et de la personnalité du maître ou de la maîtresse. C'est affaire de doigté, de sollicitude aussi ferme que bienveillante, de compréhension, de savoir-faire enfin.

C'est tout un art de savoir exploiter les énergies, le besoin d'agir de ces jeunes gens. Ils sont avides d'apprendre du nouveau et du pratique ; il importe donc de s'y conformer. Dès que ces grands élèves ont pu s'apercevoir que leur maître s'ingénie à les intéresser, à orienter son enseignement dans un sens utile, ils en manifestent leur satisfaction et leur sympathie respectueuse est acquise. Les directives données en reçoivent leur plus grande part d'efficacité. Il est ainsi possible à un bon éducateur de faire servir ces séances à une formation d'autant plus propice que ses élèves ont un jugement plus mûri et sont ainsi mieux à même de comprendre la portée des avis reçus. Ils admettront plus aisément aussi l'orientation discrète par laquelle leur maître s'efforce de les gagner à la cause de l'Action catholique. Et, simplement pour lui faire plaisir, ils feront le geste d'assister aux séances du groupement paroissial. A celui-ci le soin de les intéresser et de les retenir.

A l'école ménagère, l'influence est parfois plus décisive encore. Les jeunes filles sont facilement gagnées par les leçons de cuisine, de couture, de tenue du ménage et, quand elles ont à leur tête une maîtresse vraiment qualifiée, elles lui accordent sans peine une confiance touchante. Cette confiance rend aisée une orientation vers les groupements d'Action catholique. D'autant plus que, éducatrices par vocation et par nature, les femmes sont apôtres par tempérament et par goût. Elles discutent moins que les hommes les objectifs qui leur sont proposés ; il suffit qu'une cause leur paraisse digne de soutien pour qu'elles y vouent une activité généreuse et constante. Il faut savoir exploiter ces heureuses tendances pour donner à nos paroisses des épouses et des mères pleinement conscientes de leurs devoirs.

3. *Rôle des instituteurs et institutrices dans les œuvres.* — Jeunes, les membres du corps enseignant peuvent devenir les piliers des groupements de jeunesse. Non pas qu'ils les doivent diriger eux-mêmes, puisqu'il est entendu que cette direction reste du ressort du prêtre. Mais, comme simples membres, par le témoignage de leur intérêt, l'exemple de leur assiduité, l'impulsion de leur activité, ils peuvent être des entraîneurs précieux. Si manifeste qu'elle soit, cette activité se doit pourtant de rester discrète et simple, dépourvue de toute morgue et de toute prétention. En prenant part aux dis-

cussions pour donner le branle aux contributions individuelles, en se chargeant des besognes ennuyeuses ou délicates que nul ne veut assumer, en rendant à ses amis des services personnels, un jeune maître peut devenir un chef de file apprécié.

Quant aux maîtres mariés, âgés, dont la place n'est pas parmi les jeunes en tant que membres des groupements, ils ne doivent pas se croire déchargés de toute mission, démunis de toute influence. Au contraire, si depuis de nombreuses années ils exercent leurs fonctions dans une paroisse où ils ont acquis l'estime et l'affection générales, ils seraient bien mal inspirés de n'en pas user au profit des grandes causes qui doivent être défendues partout. Le prestige d'un vieux maître peut s'exercer à bon escient par ses conseils et ses encouragements. Ils auront leur raison d'être, par exemple, chaque année, au moment de la libération des élèves qui sont émancipés. Les instituteurs se feront tous un devoir de défendre la cause des groupements de jeunesse, quand elle sera attaquée ou critiquée publiquement. Ils opposeront une résistance énergique au dénigrement dirigé contre les faits et gestes de telle association paroissiale dont telle initiative peut être discutable, mais qui ne mérite pas certains coups d'assommoir dont on voudrait la gratifier. Ainsi, pour n'être pas positive et continue, la collaboration d'un éducateur digne de ce nom n'est jamais négligeable.

4. *Attitude des autorités civiles et scolaires.* — Elle s'assimile aisément à celle des instituteurs, car les membres de ces autorités, s'ils ont conscience de leurs attributions, se doivent de comprendre les problèmes éducatifs et sociaux. Même au point de vue administratif, la bonne formation donnée à la jeunesse peut avoir sa répercussion. Ainsi, sans prendre une part active à la vie des groupements de jeunesse, les membres des autorités civiles peuvent la favoriser par leur opportune et discrète bienveillance. On peut, pour le moins, leur demander d'assister aux manifestations collectives organisées par les jeunes : congrès, réunions régionales, productions musicales ou théâtrales, etc. Ils doivent surtout s'abstenir de les dénigrer en les dépeignant comme des immixtions intempestives du clergé dans la vie publique. Ce serait faire preuve d'aveuglement ou de mauvaise foi. S'ils aperçoivent quelques abus, leur devoir est de les signaler gentiment et sans éclat aux dirigeants responsables, afin que ceux-ci puissent y mettre bon ordre. Comment préparer à notre peuple un avenir prospère, si ses chefs donnent le spectacle de la mésentente, pour ne pas dire de la dissension ? Comment ne pas encourir soi-même le risque du dénigrement quand on se plaît à démolir l'autorité d'autrui ?

Associations diverses hors du cadre paroissial.

Les groupements d'Action catholique ont fait à bon droit l'objet principal de notre étude. Nous n'en saurions pourtant bannir sans

injustice de nombreuses sociétés dont le but est éminemment louable et dont l'activité est non moins digne d'intérêt. Il est donc de mise de nous demander quelle sera l'attitude des membres du corps enseignant vis-à-vis de ces sociétés.

1. *Groupements politiques.* — Il va de soi que, dans l'exercice de ses fonctions, un maître doit s'interdire toute propagande politique, comme il doit ménager avec soin les convictions religieuses des enfants appartenant à une confession minoritaire. A l'école, un instituteur se borne à donner à ses élèves de solides convictions patriotiques et la conscience de leurs devoirs civiques. A eux plus tard de choisir le parti politique qui leur paraîtra le plus conforme à leurs idées personnelles.

En dehors de l'école, tout instituteur a le droit de manifester son opinion politique, au même titre que tout autre citoyen. Il ne lui est pas interdit non plus de faire acte de propagande, de prendre part à des assemblées, de défendre une cause juste ou un candidat estimable, de s'occuper du recrutement et du développement d'un groupe de jeunesse bien orienté. Il y fera toutefois preuve de modération et de prudence ; il évitera toute parole qui pourrait paraître injurieuse ou blessante à un adversaire. Il se tiendra aussi bien à l'écart d'un fanatisme de mauvais aloi que d'une attitude timorée et pusillanime.

2. *Groupements professionnels.* — A la campagne, on en trouve peu. Cependant, les exigences présentes et futures de la vie rurale peuvent déterminer la création de groupements locaux ayant pour but la défense des intérêts agricoles et ceux de certaines classes sociales connexes. Il en existe déjà et il est des maîtres qui leur ont donné leur active adhésion ; on ne saurait les en blâmer, bien au contraire.

En ville, les associations professionnelles sont plus fréquentes. Bien que les membres du corps enseignant aient peu de relations directes avec elles, il ne faut pas les croire hors de notre zone d'influence. Dans les groupements d'apprentis, par exemple, dans les cours professionnels particulièrement, les maîtres appelés à les diriger peuvent orienter leurs élèves vers les groupements jocistes ou les organisations chrétiennes-sociales.

Mais c'est surtout par leur propre solidarité corporative que les instituteurs et institutrices feront œuvre d'éducation professionnelle. En assistant aux assemblées de leurs associations et de leurs caisses respectives, en s'acquittant en temps utile de leurs cotisations, en soutenant l'activité de leurs comités cantonaux ou d'arrondissement, ils donneront un salutaire exemple aux autres classes sociales. Il serait illusoire de conseiller l'appartenance aux groupements professionnels, si l'on restait soi-même dans un isolement égoïste que rien ne justifie.

3. *Groupements artistiques.* — Ils ont le culte de la beauté pour

objectif et on ne saurait leur contester une estimable raison d'être. Chez nous, c'est la culture du chant ou de la musique qui s'impose le plus à l'attention du public.

Il est une société de chant qui, mieux que tout autre, mérite l'appui du corps enseignant. Il est vrai que cet appui n'est pas seulement sollicité, il nous est presque toujours imposé, sous la forme d'une tâche inhérente à notre gagne-pain. Combien d'instituteurs sont directeurs d'une Cécilienne ? Combien en sont simplement membres ? Pour imposée qu'elle soit, cette activité a été depuis longtemps exercée par les maîtres avec un désintéressement et une constance que l'on reconnaît volontiers. C'est une tâche astreignante, souvent ingrate, qu'un éducateur accomplit pourtant de bon cœur. A cause de son but hautement louable qui est de célébrer la gloire de Dieu, sans doute, mais aussi parce qu'elle permet encore un contact avec les hommes dignes d'estime et avec des jeunes gens. Là encore, des instituteurs sérieux et zélés peuvent accomplir une œuvre d'éducation et d'édification : par leur assiduité aux répétitions, leur soumission aux directives du prêtre, leur tenue respectueuse à l'église, la réserve de leurs propos, etc. Un bon maître se fera un devoir aussi d'encourager ses élèves à entrer dans la Cécilienne de sa paroisse.

Quelques-uns d'entre nous dirigent une société de chant profane, une fanfare, ou en font partie. Autant d'occasions d'exercer une salutaire influence sur les jeunes qu'ils y rencontrent, quoiqu'il ne soit pas toujours possible à un maître de disperser ainsi son activité sans nuire à ses obligations professionnelles. Dans ce domaine, il n'existe que des cas particuliers qui doivent être examinés à part.

4. *Groupements patriotiques.* — Parmi les sociétés de cette nature, il faut surtout compter les associations militaires et les cours de jeunes tireurs. Notre corporation peut être fière de fournir à l'armée de nombreux officiers, pour la plupart hautement qualifiés et aimés de leurs unités. Dans les sociétés de tir, les sociétés d'officiers et de sous-officiers, ils peuvent, une fois de plus, faire œuvre d'éducateurs par leur tenue et leur conduite. Les cours de jeunes tireurs font aussi souvent appel aux maîtres qui sont aptes à les diriger ; il leur est ainsi possible d'inculquer à ces jeunes gens les qualités de discipline, d'adresse, de patriotisme et de camaraderie, qui font les bons soldats. Notre temps d'angoisse et d'expectative impose à nos recrues une préparation qui favorise leur formation militaire. C'est un nouveau domaine où bien des instituteurs peuvent apporter une précieuse collaboration.

5. *Groupements sportifs.* — Il faudrait leur consacrer toute une étude, tant la vogue des sports a pris d'ampleur de nos jours. Force nous est de la limiter à sa teneur essentielle.

La pratique des sports est pleinement légitime : il serait absurde de le contester. Elle l'est autant à la campagne que dans les villes,

quoi qu'on en dise, car le jeune paysan astreint à de pénibles efforts physiques y perd en souplesse ce qu'il y gagne en vigueur ; il y récolte parfois d'attristantes déformations. La culture physique peut lui permettre de les esquiver à temps.

Les meilleurs exercices physiques sont certainement ceux d'une saine gymnastique ; mais peu de localités sont dotées d'une section fédérale de gymnastes et de pupilles. Actuellement tendent à se répandre les cours préparatoires au recrutement, combinés parfois avec des cours de skis : c'est une initiative hautement louable qui, naturellement, fait appel au concours du corps enseignant. Mais les maîtres qui y sont aptes et qui ont conscience de leur mission, une fois de plus, ne marchandent pas leurs services. Ce contact avec les jeunes gens leur permet aussi de prolonger leur action éducative.

Nous voyons nos jeunes gens vivement préoccupés, si ce n'est littéralement emballés, par les manifestations sportives de tous ordres, tout spécialement chez nous par le football, le cyclisme et le ski. Il serait absurde de contester à ces pratiques sportives toute valeur physique et morale. Rationnellement cultivés, ces sports procurent une résistance physique indéniable. Et, sous le rapport moral, il faut bien reconnaître qu'ils ont éloigné nos jeunes gens de certains divertissements pernicieux, des abus de boisson en particulier.

Impossible cependant de se faire illusion sur les dangers que comporte cette vogue sportive.

Pratiqués sans discernement, ils sont cause de graves perturbations organiques et amènent parfois même un épuisement mortel. Sous le rapport économique, il faut bien constater les déplacements onéreux qu'ils occasionnent ; on voit bien des gens laisser des dettes criantes chez leurs fournisseurs pour s'accorder les sorties désirées. Du point de vue du caractère, il faut signaler la brutalité qui s'introduit dans les mœurs de certains sportifs que des préoccupations spirituelles ne parviennent plus à équilibrer. Et, enfin, il faut encore déplorer les défaillances morales qui ont leur origine dans certaines promiscuités nocturnes.

Ces constatations n'infirment pas la valeur du sport en lui-même ; elles ne veulent être qu'un cri d'alarme adressé à qui voudrait ignorer le danger. Il a d'ailleurs été aperçu à temps par des prêtres clairvoyants et entreprenants qui, pour donner satisfaction à des aspirations légitimes de leurs jeunes, sans les exposer aux abus qui les guettent, ont organisé des groupements sportifs annexés aux groupements paroissiaux. Il ne pouvait y avoir de solution plus opportune ; mais il faudra une grande vigilance pour ne pas laisser prendre aux pratiques sportives une importance démesurée. Sauvegardons coûte que coûte la « Primauté du Spirituel » !

Conclusions.

1. Les groupements de jeunesse sont nécessaires. Il est opportun de les soutenir dans la mesure où ils ne nuisent pas à la vie familiale.

2. Les groupements d'Action catholique sont les premiers à mériter notre sollicitude. Les mouvements spécialisés : JOC, JAC, JEC, bien adaptés à la conquête de leurs milieux respectifs, autorisent les plus belles espérances.

3. Chez nous, l'ACJF a pris récemment un essor réjouissant ; il est de notre devoir de la favoriser.

4. Les groupements d'enfants, conçus dans un véritable esprit d'Action catholique, sont une pépinière de futurs militants et de membres zélés.

5. Le scoutisme vise à la formation de l'homme tout entier ; par la pratique du jeu, il aguerrit le corps et trempe le caractère.

6. La Croisade Eucharistique fait appel aux moyens surnaturels pour former dans l'Eglise une élite enfantine ; elle veut être une religion vécue qui influe favorablement sur les milieux où vivent les Croisés.

7. Les instituteurs et institutrices vraiment chrétiens sont des pionniers d'Action catholique ; ils agissent avant tout à l'école et par l'école, en lui donnant une atmosphère foncièrement catholique.

8. Cette action se continue dans les cours complémentaires et les écoles ménagères où la personnalité de l'éducateur est de première importance.

9. En dehors de l'école, les maîtres et maîtresses favorisent les groupements d'Action catholique en y entrant si les conditions de leur vie le leur permettent ; sinon, en les aidant de leurs conseils et de leur influence.

10. Les membres des autorités scolaires et civiles font preuve de compréhension et de bienveillance envers ces groupements.

11. Dans les groupements politiques, artistiques, patriotiques, les instituteurs s'efforcent d'agir sur les jeunes par la parole et par l'exemple.

12. La pratique des sports enthousiasme les jeunes d'aujourd'hui ; ils procurent des bienfaits physiques et moraux appréciables, mais présentent des dangers certains qui doivent être évités le plus possible.

13. L'appartenance à un nombre trop considérable de sociétés est à déconseiller ; elle disperse les forces des jeunes et nuit à leur vie familiale.

H. Gremaud.

Rapporteurs d'arrondissement: M. E. Coquoz à Fribourg ; M. B. Arczyinski à Essert ; M. E. Tinguely à Bulle ; Mlles Germaine Pasquier à Bulle, Anne-Marie Noël à Broc et M. Biétry, à Estavannens ; M. Ch. Blanchard à Dompierre ; M. A. Schuwey à Romont ; M. E. Biolley à Châtel-St-Denis.

Rapporteur cantonal: M. Hubert Gremaud à Bossonnens.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunion mensuelle. — *A Fribourg, jeudi 4 mai, à 2 h.*, à l'Institut Ste-Ursule.

Après le thé, un membre de notre Comité donnera aux jeunes institutrices quelques renseignements sur la Société de secours mutuels du corps enseignant.